

Un récent rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) envoie un signal d'alerte quelques jours avant le Sommet Rio +20 face aux seuils critiques bientôt atteints et aux faibles avancées vis-à-vis du changement climatique. Toutefois, quatre points positifs sont soulignés parmi lesquels le renforcement de l'accès à l'eau de meilleure qualité et la promotion de la recherche en matière de pollution marine.

Les collectivités sont de plus en plus confrontées aux problématiques environnementales et l'actualité du rendez-vous de RIO, au mois de Juin 2012, vingt ans après la conférence qui s'y était tenue en 1992, nous le rappelle, quelques semaines après le Forum mondial de l'eau qui s'est déroulé à MARSEILLE.

Dans ce contexte, nous sommes très satisfaits de la création du Parc national des Calanques, premier parc péri-urbain d'Europe et 10ème parc national de France, qui contribuera à ces objectifs environnementaux. Paysage emblématique, terrestre et marin de la Provence méditerranéenne, le site des Calanques, connu pour sa biodiversité remarquable et ses paysages grandioses, méritait d'être protégé et valorisé comme patrimoine naturel et culturel unique. Il est le fruit d'une longue et parfois difficile concertation. Le parc naturel marin d'Iroise fut le premier ; de nouveaux parcs marins et aires marines protégées sont annoncés dans les DOM. Responsables et gestionnaires de collectivités "entre terre et mer", nous sommes tous conscients de la nécessité de concilier la protection de l'environnement et le maintien des activités professionnelles et de loisirs de nos territoires littoraux.

Ces enjeux seront au cœur des travaux que nous mènerons cette année, à PERROS-GUIREC, où je vous invite à venir échanger sur ces questions auxquelles nous devons répondre pour permettre le développement harmonieux de nos communes et garantir l'avenir des populations du littoral.

Nous serons amenés à en débattre avec les responsables du nouveau gouvernement qui devrait être connu prochainement. A titre personnel, je me réjouis que notre collègue et ami, Frédéric CUVILLIER, député maire de BOULOGNE-sur-MER et président de la communauté d'agglomération du Boulonnais qui nous avait accueilli nombreux, dans sa ville premier port de pêche français, en 2009, pour nos Journées Nationales d'Etudes, vient d'être nommé ministre délégué chargé des transports et de l'économie maritime.

Nous devrions ainsi bénéficier de sa présence lors de nos prochaines Journées d'Etudes où j'aurai le plaisir de vous accueillir à PERROS GUIREC les 17, 18 et 19 Octobre 2012.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Journées Nationales d'Etudes de l'ANEL](#)